



POLITIQUE DE CONFIDENTIALITE : UN SEMINAIRE PLEINEMENT REUSSI

Organisé le 21 mars 2008 par le GIP CPS avec le soutien du [GETICS](#), un séminaire à destination des industriels spécialisés et généralistes s'est tenu le 21 mars dernier. Hébergé dans les locaux flambants neufs de la Fédération des Hôpitaux de France (FHF), cette manifestation, dotée d'un programme en prise directe avec l'actualité, a été un franc succès.

Aux côtés de représentants des Fédérations hospitalières (FHF, FHP, FEHAP, FNLCC), de la CNIL, de la DHOS, du GMSIH et de l'Etat (ministères de la Santé et de l'Economie), près de 80 congressistes ont pu assister à une série de [présentations](#) ponctuées d'espaces de débats animés.

Ce programme était articulé autour de trois thèmes :

- 1-)** Modalités et calendrier de mise en œuvre du RPPS (Répertoire Partagé des Professionnels de Santé), impact sur les applications utilisant la CPS
- 2-)** Conséquences du décret « Confidentialité » du 15 mai 2007 pour les prestataires et les donneurs d'ordre, programme d'accompagnement DHOS/GMSIH/GIP-CPS des établissements de santé à la mise en conformité avec cette réglementation
- 3-)** Programme d'accompagnement à l'usage des fonctions de confiance CPS, piloté par le GIP-CPS avec le soutien de la Fédération LESISS, au bénéfice des industriels

Pierre Lesteven (Directeur de la stratégie de la FHF) a accueilli les congressistes en soulignant l'importance pour les équipes hospitalières de s'approprier pleinement le nouveau contexte d'obligations porté par la récente réglementation, insistant sur la nécessité de trouver les bons compromis techniques et fonctionnels pour la mise en œuvre réaliste d'un espace de confiance au service des usagers.

En écho **Denis Ducasse** (DHOS) a rappelé l'engagement de l'administration à veiller à une bonne adéquation entre les contraintes réglementaires et celles liées au fonctionnement quotidien des établissements. **Marthe Wehrung**, Directeur général du GIP CPS et ses équipes spécialisées ont ensuite déroulé et commenté une série de présentations autour des trois principaux thèmes. **Jeanne Bossi** (CNIL) a insisté sur l'intérêt que porte la Commission sur les aspects sensibles des données de santé aux plans éthique et juridique.

A l'issue de ces échanges **Yannick Motel**, Délégué général de LESISS est intervenu pour le compte des industries spécialisées réunies au sein du GETICS. Saluant la mobilisation des acteurs (Fédérations hospitalières, GIP CPS, GMSIH, DHOS, CNIL, nombreux industriels présents), il a souligné la supériorité d'une concertation *participative en amont des projets* dont le succès de ce séminaire est une intéressante démonstration, rappelant que les « chambres d'enregistrement » passives encore orchestrées par quelques rares institutions devaient désormais appartenir au passé.

Au final, ce séminaire aura permis de mesurer le chemin restant à parcourir pour la mise en oeuvre d'une politique de confidentialité conforme à la réglementation mais également aux usages des acteurs de santé. En revanche, le succès de cette première opération augure d'une mobilisation, forte et concertée, des acteurs déterminés à atteindre cet objectif.

Prochaines étapes : des réunions d'accompagnement rapidement planifiées pour orchestrer la réussite du dit objectif, avec un mot d'ordre simple : avançons. Ensemble.